

Agent saisonnier propreté H/F – CDD saisonnier 6 mois

La mairie de Die recherche un saisonnier au service propreté pour une durée de 6 mois, soit du 01/04/2026 au 30/09/2026.

Sous la responsabilité de votre chef d'équipe, vous assurez le nettoyage de la voirie, des toilettes municipales et des espaces publics à l'aide d'un aspirateur, d'une cantonnette et d'un véhicule benne. Vous garantissez la propreté lors des événements (marché, foire, etc.), préparez les sites pour les commémorations et renforcez l'équipe de prêt de matériel aux associations. Vous intervenez également pour nettoyer après un accident si nécessaire.

MISSIONS

Vos principales missions seront les suivantes :

- Balayage manuel des rues
- Aspiration mécanique des rues
- Nettoyage autour des containers divers
- Retrait de l'affichage sauvage
- Désherbage trottoirs et caniveaux
- Réalisation d'interventions d'urgence et de mise en sécurité sur la voirie
- Veiller au travail en sécurité pour lui-même et les agents de son équipe
- Signalement de problèmes de sécurité et les dégradations affectant les ouvrages
- Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur

COMPÉTENCES

- Connaissances des techniques de nettoyage
- Connaissance des techniques d'entretien de la voirie
- Contrôle du travail en sécurité pour lui, les agents du service propreté et les publics alentours
- Utilisation en sécurité du matériel mécanique et électroportatif
- Contrôle, diagnostic et maintenance des véhicules et outils confiés au service propret
- Permis VL obligatoire

SAVOIR-ETRE

- Rigueur dans les consignes
- Ponctualité
- Bonne condition physique
- Sens du travail en équipe
- Esprit d'initiative et autonomie
- Sens du service public
- Autonomie et capacité à rendre compte
- Capacité d'adaptation

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- 39h hebdomadaire avec 21 jours de RTT pour une année complète
- Rémunération statutaire – catégorie C – Adjoint technique territorial
- Contraintes de service : travail les samedis, horaires décalés en période estivale, travail ponctuellement les dimanches / jours fériés en cas d'importantes manifestations (La vogue, 14 juillet, 15 août, etc.)

Date limite d'envoi des candidatures : 06/03/2026

Merci de bien vouloir transmettre votre CV et lettre de motivation à : recrutement@mairie-die.fr